

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 36	Absent(s) excusé(s) : 18	Absent(s) : 1	Pouvoir(s) : 3
--	-----------------------------	--------------------------	-----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 19 septembre 2023

Vote(s) pour : 39
 Vote(s) contre : 0
 Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 25 septembre 2023,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Premier Vice-Président de Metz Métropole,
 Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2023-09-25-BD-29 :

Restructuration du Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration Raymond Mondon à Metz - Transfert de propriété d'une parcelle dans le domaine public de la Région Grand Est.

Rapporteur : Monsieur Pierre FACHOT

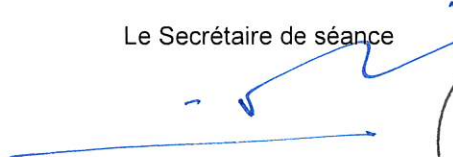
Le Bureau,
 Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
 VU le Code de l'Education et en particulier son article L.214-7,
 VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et en particulier son article L.3112-1,
 VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
 VU la délibération du Bureau de Metz Métropole en date du 15 octobre 2018 portant transfert des voiries, équipements et espaces publics des ZAE,
 VU la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Metz, en date du 29 novembre 2018, portant transfert de l'ensemble des équipements publics internes aux ZAE et nécessaires à leur fonctionnement (voiries, équipements et espaces publics),
 CONSIDERANT que dans le cadre du Schéma Directeur des Investissements dans les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL), la Région Grand Est envisage de réaliser une importante opération d'investissement de démolition, de reconstruction et de restructuration du Lycée des Métiers de la Restauration et de l'Hôtellerie Raymond Mondon à Metz,
 CONSIDERANT la procédure en cours de transfert de propriété à la Métropole de l'ensemble des parcelles communales situées dans la Zone d'Activité Economique (ZAE) « Metz Technopôle »,
 CONSIDERANT que la mise en œuvre de ce projet nécessite l'acquisition d'une parcelle contiguë au lycée cadastrée section CN n° 255, sise Boulevard de la Solidarité à METZ et d'une superficie de 135 m², actuellement utilisée aux fins de stationnement public, afin de permettre à la Région Grand Est l'extension/reconstruction d'une partie du lycée, notamment par la construction du bâtiment « Pôle Technologique Hôtelier »,
 CONSIDERANT l'affectation future du terrain au service public de l'enseignement,
 CONSIDERANT que le transfert de propriété des parcelles cadastrées n'est pas encore effectif (inventaire en cours) et afin de permettre à Metz Métropole la cession de la parcelle cadastrée section CN n° 255 à la Région Grand Est, le transfert de propriété dans le domaine public de Metz Métropole fait l'objet d'un procès-verbal de remise partielle avec la Ville de Metz,

DECIDE d'approuver le transfert de propriété, par suite de son transfert par la Ville de Metz, dans le domaine public de la Région Grand Est de la parcelle cadastrée section CN n° 255, sise Boulevard de la Solidarité à METZ et représentant une superficie de 135 m², à titre gratuit, eu égard au projet d'intérêt général auquel ce transfert concourt,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte de transfert à intervenir.

Metz, le 26 septembre 2023

Le Secrétaire de séance

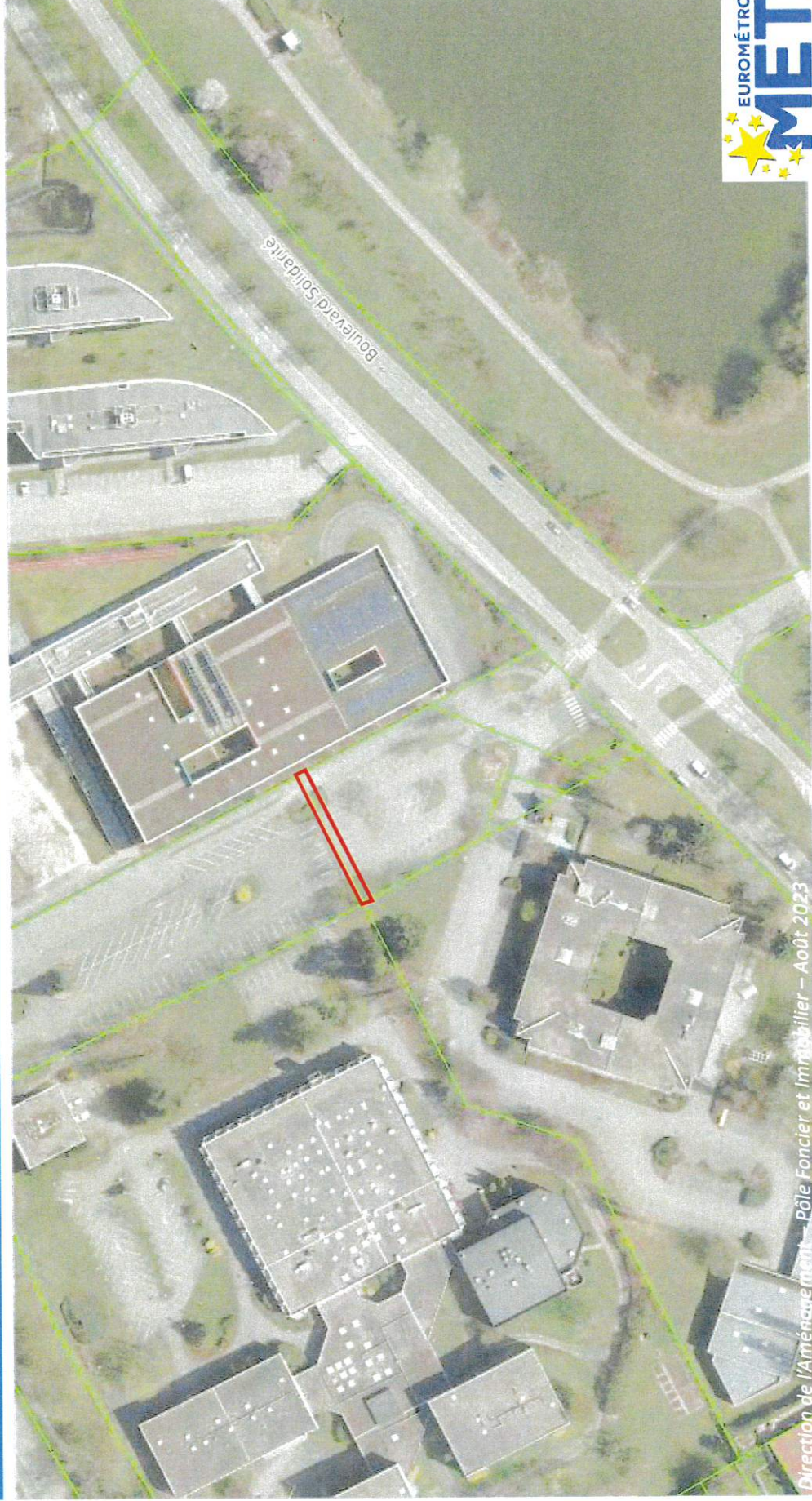

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

Lycée Raymond Mondon à METZ – Transfert de propriété à la Région Grand Est –
Parcelle cadastrée section CN n° 255 à METZ



Direction de l'Aménagement – Pôle Foncier et Immobilier – Août 2023

Résumé de l'acte

057-200039865-20230925-2023-09-DB29-DE

Numéro de l'acte : 2023-09-DB29
Date de décision : lundi 25 septembre 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Restructuration du Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration Raymond Mondon à Metz - Transfert de propriété d'une parcelle dans le domaine public de la Région Grand Est
Classification : 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 28/09/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230925-2023-09-DB29-DE
Document principal : 99_DE-29.pdf

Historique :

28/09/23 16:18	En cours de création	
28/09/23 16:19	En préparation	Catherine DELLES
28/09/23 17:59	Reçu	Catherine DELLES
28/09/23 17:59	En cours de transmission	
28/09/23 18:00	Transmis en Préfecture	
28/09/23 18:05	Accusé de réception reçu	